

Macareux moine

Fratercula arctica



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

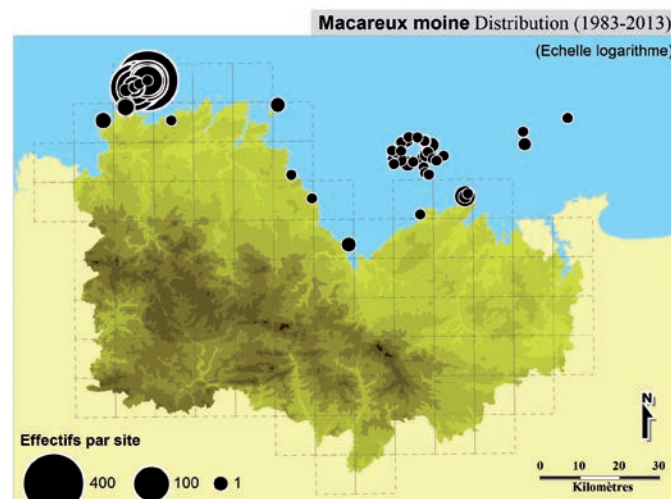
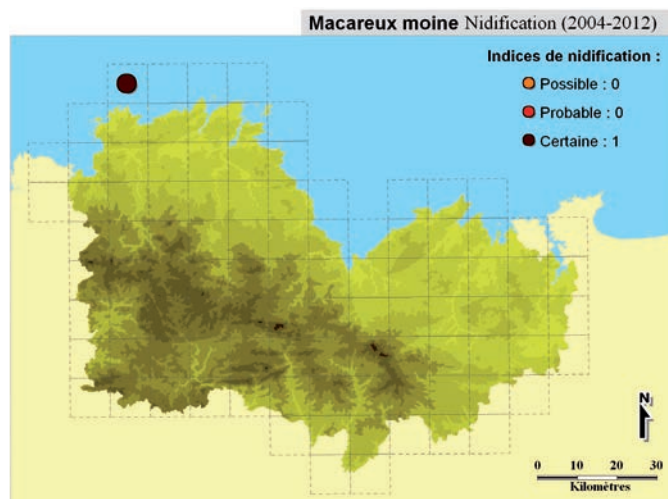
Espèce polytypique de l'Atlantique Nord jusqu'à l'océan Arctique, le Macareux moine est représenté en Europe de l'Ouest par la sous-espèce *grabae* qui niche jusqu'en France (D). En Europe, l'espèce est abondante avec 5 à 6 millions de couples estimés, dont une bonne part en Islande et en Norvège. En France, il s'agit d'un nicheur, migrateur et hivernant rare et localisé (D). L'archipel des Sept-Iles abrite l'essentiel de la population nicheuse française estimée à 150-205 couples en 2009-2012 (CA). Quelques couples se reproduisent aussi irrégulièrement à Ouessant et en baie de Morlaix (Finistère) (C). En dehors de la période de reproduction, les Macareux moines rejoignent des zones maritimes souvent éloignées des côtes et relativement profondes (souvent isobathes supérieurs à 200 m) notamment au large du golfe de Gascogne, dans la fosse du Capbreton et jusqu'en Méditerranée où ils se dispersent généralement en faible densité (D; Q). En Bretagne, l'espèce est mal connue en mer mais les récentes investigations montrent une présence et une abondance plus importante que celles attendues.

Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, le Macareux moine est un nicheur très rare et localisé, un migrateur et hivernant rare et cantonnés au large des côtes. Au cours du XIX^e s., le Macareux moine était qualifié d'abondant sur le littoral breton et normand (Q). La chasse va toutefois rapidement décimer les populations jusqu'au début du XX^e s. C'est l'une des raisons de la créa-

tion en 1912 de la première réserve biologique en France (qui deviendra Réserve Naturelle Nationale en 1976) sur l'archipel des Sept-Iles, où 3 îles sont historiquement occupées par l'espèce: Rouzic, Malban et les Cerfs. Il reste alors 400 couples mais rapidement les effectifs dépassent les 10 000 ind. à partir des années 1920 et 6 000 à 7 000 couples sont estimés en 1950. Les Sept-Iles sont alors le seul site du département occupé sur les 8 secteurs bretons accueillant encore la reproduction de l'espèce (baie de Morlaix, Ouessant, archipel de Molène, Crozon, cap Sizun, Glénan, archipel d'Houat) (Q). A noter toutefois une reproduction ponctuelle sur le Grand Mez de Goëlo (Plouézec) dans les années 1950 et des cas réguliers de prospection au cap Fréhel dans les années 1970 et 1980 (Q). Jusqu'à 10 oiseaux sont observés posés à la pointe du Jas (Plévenon) en juin 1983.

Une baisse globale des populations nicheuses est enregistrée jusque dans les années 1980, menant à la disparition de plusieurs colonies. De 1950 au milieu des années 1960, quelques milliers de couples sont perdus en raison probablement du stock de ressource proie (évolution synchrone de la population avec la dynamique négative des stocks de hareng en Manche), des conditions météorologiques et d'autres facteurs (capture accidentelle par les filets de pêche). Les marées noires successives vont ensuite impacter de manière très significative les effectifs nicheurs: aux Sept-Iles, on passe ainsi de 2 500 couples en 1966 à 400-550 couples en 1968, 1 an après le naufrage du Torrey Canyon en



Auteur : Pascal Provost & Yann Février
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Macareux moine

Fratercula arctica



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

mars 1967! Les autres accidents pétroliers auront le même impact mais sur une population déjà réduite: 360-461 couples en 1977-1978, 215-225 en 1987-1988, 250 en 1998 et enfin 149-202 en 2009-2011 (**Q**; **CA**; **FE**). Sur l'archipel, les îles Rouzic et Malban sont toujours occupées, l'île aux Cerfs ne l'est plus depuis 1969 tandis que l'île Bono a été occupée à partir de 1993 (**Q**).

Les premiers oiseaux sont vus à terre en mars et les derniers sont observés début août. Les poussins sont nourris de fin mai à fin juillet et l'étude photographique des bols alimentaires rapportés par les adultes en 2013 montre une moyenne de 3 à 8 poissons rapportés, essentiellement des Clupéidés (sprat, sardines, anchois...) et assez peu de lançons.

En dehors de la période de reproduction, le Macareux moine est très rarement contacté depuis la côte. On ne compte d'ailleurs qu'une quinzaine de données en dehors des Sept-Iles et des suivis menés en mer. Celles-ci se distribuent du Trégor jusqu'au cap Fréhel et concernent généralement des oiseaux à l'unité ou en petits groupes (jusqu'à 9 depuis la presqu'île Renote (Trégastel) le 17 janvier 2005). Depuis 2008, le développement de suivis réguliers en mer a permis non seulement de confirmer la présence régulière de l'espèce au large de la baie de Saint-Brieuc (quasiment observée dans 50 % des sorties sur un cycle annuel) et de la côte d'Emeraude mais également d'observer des rassemblements printaniers importants entre mars et

mai (jusqu'à 127 ind. identifiés le 21 avril 2013; plusieurs dizaines en mai 2010...). Ces regroupements tardifs se composent à la fois d'adultes, probablement non reproducteurs au vu de la date tardive, et d'oiseaux immatures.

Tendances et perspectives

Le Macareux moine présente un statut de conservation défavorable en Europe du fait d'un important déclin subi depuis les années 1970 (**B**). En France, il est considéré *En Danger Critique d'Extinction* sur la Liste Rouge nationale des nicheurs (**U**) du fait de ses faibles effectifs concentrés à un seul archipel et en limite mondiale de répartition. Sa dépendance au ressource alimentaire en mer (poissons fourrages) et notamment aux Clupéidés et lançons, sa sensibilité aux pollutions maritimes (surtout hydrocarbures) et aux conditions météorologiques notamment sur ses zones d'hivernage en mer peuvent influencer sur des paramètres démographiques tels que le taux de survie des adultes ou le taux de réussite de l'élevage des jeunes. Les suivis engagés sur la Réserve Naturelle des Sept-Iles, en particulier sur l'écologie alimentaire permettront de mieux comprendre l'évolution des populations. Ceci doit être accompagné d'investigations en mer afin de comprendre l'occupation spatio-temporelle de l'espèce au large des Sept-Iles, des Côtes-d'Armor et des côtes de la Manche.

Auteur : Pascal Provost & Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

